

Rapport d'activités 2024

Site Natura 2000 « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents » – FR2600974

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
Introduction	2
Répartition du temps prévisionnel et réalisé par mission et analyse	2
1 - Contrats Natura 2000	2
2 - Mesures non contractuelles	5
3 - Assistance à l'évaluation des incidences et veille écologique	5
4 - Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	6
Étude acoustique autour des gîtes à chauves-souris	6
Suivis des chiroptères	7
Suivi des pelouses sèches calcicoles	8
Suivi des habitats forestiers	8
Journées d'échanges, réunions et sujets transversaux	8
5 - Communication, sensibilisation et information	8
Les actions	8
Les supports	9
6 - Articulation de Natura 2000 avec les projets du territoire	10
7 - Gestion administrative et financière, gouvernance du site	10
8 - Révision / mise à jour du Docob	11
Bilan sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire du Docob	11
Objectifs du Docob visés et mesures mobilisées par le programme 2024	13
Annexes	13

INTRODUCTION

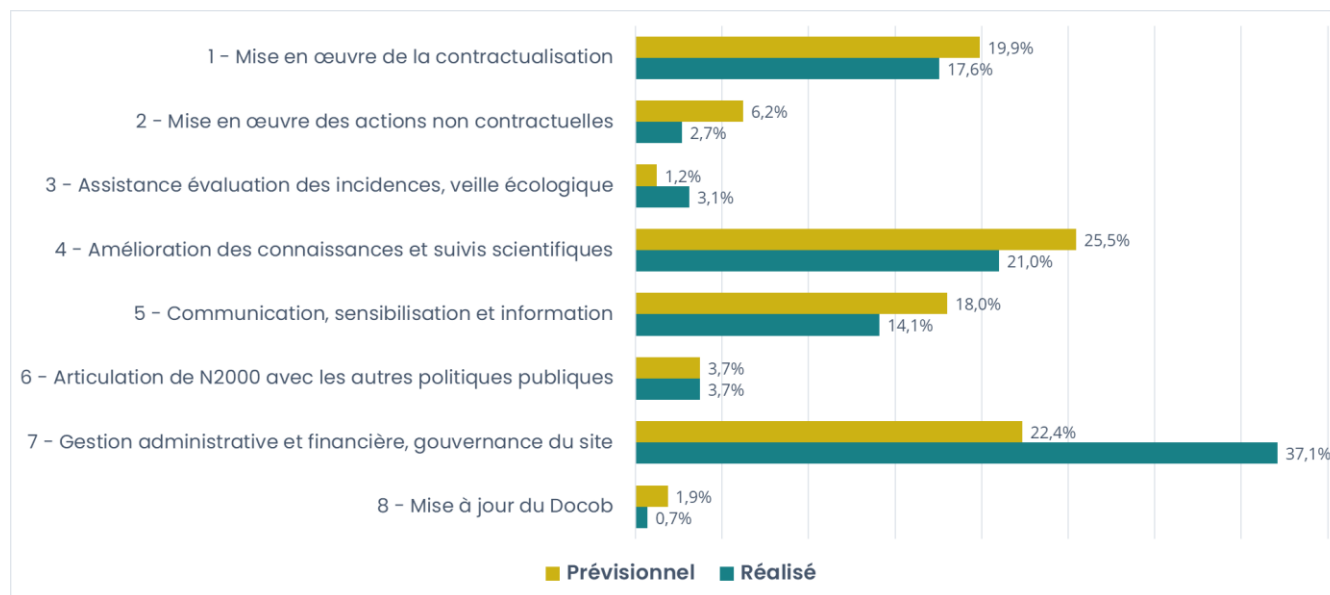
L'animation du site Natura 2000 FR2600974 « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents » est portée par le **PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays Avallonnais** depuis le 1^{er} mars 2023.

Le présent document dresse **le rapport d'activités de l'animation du DOCOB en 2024**.

Les objectifs du DOCOB et les mesures de gestion sont présentés en [annexe 1](#) du présent document.

Estelle BURLOTTE est le seul agent de la collectivité à mettre en œuvre l'animation du DOCOB. Elle travaille exclusivement sur la mission Natura 2000 sur un temps partiel à 80 % (soit 1285 heures).

RAPARTITION DU TEMPS PREVISIONNEL ET REALISE PAR MISSION ET ANALYSE



1 – CONTRATS NATURA 2000

Dix contrats Natura 2000 sont engagés en 2024 sur le site Natura 2000, sur les territoires de 10 des 27 communes du site (voir tableau 1). Sept contrats sont en projet (nouveau contrat ou renouvellement) pour 2025 (voir tableau 2).

Le premier contrat concerne l'aménagement d'un gîte à chauves-souris dans les locaux du **Bar Serein** à l'Isle-sur-Serein. Ce contrat a été réalisé en totalité en 2024 sur des fonds Région Bourgogne Franche Comté.

Les neuf autres contrats concernent des mesures de restauration et/ou d'entretien des pelouses sèches calcicoles pour une surface totale d'environ 34 ha. Ils sont prévus sur une durée de 4 ou 5 ans et bénéficient du cofinancement Région / FEADER, avec parfois un autofinancement des communes. Conformément aux prérogatives du Docob, l'écopâturage est privilégié et peut être complété par d'autres moyens (broyage, coupe de pins...). **Trois communes** sont engagées directement dans la gestion (porteuses du contrat) et le **conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) est gestionnaire de six contrats**. Chaque année, une « évaluation du pâturage » est réalisée sur chaque site afin de suivre l'efficacité de la gestion et de réadapter les pratiques si nécessaire (période de pâturage, chargement du troupeau...).

Tableau 1 : liste des contrats réalisés en 2024

NOM	LOCALISATION	PORTEUR	PERIODE	HABITAT / ESPECE	SURFACE	MONTANT 2024	FINANCEMENT	CODE ACTION	MESURE DU DOCOB	OBJECTIF DU DOCOB
Aménagement d'un gîte à Petit rhinolophes - Bar Serein	L'Isle-sur-Serein	Bar Serein	2024	Petit rhinolophe (Grand rhinolophe)	/	4 032,80 €	RBFC	N24Pi N26Pi	M8	C2
Pâturage Côte de Char	Saint-Moré	CEN Bourgogne	2023-2027	Pelouse sèche (6210) / Pelouse rupicole (6110)	3,16 ha	5 686,40 €	FEADER / RBFC	N03Ri	M1	A1
Pâturage pelouse au Beustiau	Givry	CEN Bourgogne	2023-2027	Pelouse sèche (6210) / Fourré genévrier (5130)	13,3 ha	4 281,60 €	FEADER / RBFC	N03Ri	M1	A1
Pâturage pelouse Côte de l'étang	Voutenay-sur Cure	CEN Bourgogne	2020-2024	Pelouse sèche (6210) / Fourré genévrier (5130)	2,06 ha	4 560 €	FEADER / RBFC	N03Ri	M1	A1
Pâturage pelouse Mont Lignon	Fontenay-près Vézelay	CEN Bourgogne	2020-2024	Pelouse sèche (6210) / Fourré genévrier (5130)	0,61 ha	2 880 €	FEADER / RBFC	N03Ri	M1	A1
Pâturage rocher du renard	Merry-sur Yonne	CEN Bourgogne	2023-2027	Pelouse sèche (6210)	0,27 ha	2 508,60 €	FEADER / RBFC	N03Ri	M1	A1
Restauration et entretien pelouse de la Conge	Coulanges-la Vineuse	Commune	2021-2025	Pelouse sèche (6210)	2,25 ha	2 140 €	FEADER / RBFC / Commune	N03Ri N05R	M1, M2	A1
Restauration par pâturage et broyage pelouse la Louise	Brosses	Commune	2022-2024	Pelouse sèche (6210) / Fourré genévrier (5130)	7,75 ha	5 518,50 €	FEADER / RBFC / Commune	N03Ri N05R	M1, M2	A1
Restauration par pâturage pelouse de Beauvais	Mailly-le Château	Commune	2022-2026	Pelouse sèche (6210)	2,66 ha	2 839 €	FEADER / RBFC / Commune	N03Ri	M1	A1
Restauration pelouse cotat Leroy	Arcy-sur Cure	CEN Bourgogne	2023-2027	Pelouse sèche (6210)	0,91 ha	39 191 €	FEADER / RBFC	N01Pi N03Ri	M1, M2	A1

Tableau 2 : liste des contrats en cours de montage en 2024

NOM	LOCALISATION	PORTEUR	PERIODE	HABITAT / ESPECE	SURFACE	MONTANT	FINANCEMENT	CODE ACTION	MESURE DU DOCOB	OBJECTIF DU DOCOB
Restauration par pâturage et broyage pelouse la Louise	Brosses	Commune	2025-2028	Pelouse sèche (6210) / Fourré genévrier (5130)	7,75 ha	13 104,20 €	RBFC	N03Ri N05R	M1, M2	A1
Pâturage Pelouse Jean Gilles	Précy-le-Sec	Commune	2025-2028	Pelouse sèche (6210)	6 ha	48 000 €	FEADER / RBFC	N03R	M1	A1
Pâturage pelouse Côte de l'étang	Voutenay-sur Cure	CEN Bourgogne	2025-2028	Pelouse sèche (6210) / Fourré genévrier (5130)	2,35 ha	29 836,80 €	FEADER / RBFC	N03R	M1	A1
Pâturage pelouse Mont Lignon	Fontenay-près Vézelay	CEN Bourgogne	2020-2024	Pelouse sèche (6210) / Fourré genévrier (5130)	0,61 ha	13 640 €	FEADER / RBFC	N03R	M1	A1
Pâturage sur la Roche	Saint-Moré	CEN Bourgogne	2025-2028	Pelouse sèche (6210)	3,3 ha	28 080 €	FEADER / RBFC	N03R	M1	A1
Illet de sénescence	Secteur boucles Cure	Commune	2025-2055			5 000 €	FEADER / RBFC	F12	M4	B2 / C
Illet de sénescence	Secteur Vau de Bouche	Commune	2025-2055			20 000 €	FEADER / RBFC	F12	M4	B2 / C

Code couleurs	Déposé	Lettre intention	En cours de montage	En réflexion
---------------	--------	------------------	---------------------	--------------

L'animatrice du site a consacré environ 225 heures sur cette mission (17,6 % du temps total contre 19,9 % prévu) réparties de la façon suivante :

Activité	Détail	Temps consacré
Suivi administratif et financier	Montage des dossiers de demande de paiement pour les communes de Brosse, Mailly-le-Château et Coulanges-la-Vineuse, Demande de subvention et de paiement du contrat du Bar Serein (plateforme AIR), Accompagnement du CEN Bourgogne sur ses contrats.	5,9 %
Montage de projet	Montage de la demande de subvention pour le renouvellement du contrat de Brosse (déposé sur la plateforme AIR), Pré-montage du contrat de pâturage pour la commune de Précy-le-Sec (prospections terrain / validation projet par la Commune), Accompagnement du CEN Bourgogne sur ses contrats à renouveler ou nouveaux contrats, Réflexion sur le montage de deux contrats de sénescence.	4,2 %
Suivis technique	Suivi des travaux d'aménagement du contrat du Bar Serein Evaluation du pâturage pour les communes de Brosse, Mailly-le-Château et Coulanges-la-Vineuse, Accompagnement du CEN sur ses contrats (dont visite terrain)	6 %
Support de communication	Création d'affiches pour les contrats de Givry et d'Arcy-sur-Cure et d'un panneau pour le contrat du Bar Serein (voir annexe 2).	1,4 %

L'écart de temps consacré entre le prévisionnel et le réalisé est minime.

2 – MESURES NON CONTRACTUELLES

Il s'agit d'actions à faible budget financées dans le cadre de l'animation, ou de contributions à d'autres dispositifs ou politiques permettant d'agir en faveur des espèces ou des habitats d'intérêt communautaire :

Activité / programme	Détail
Convention d'usage	Établie entre le Pays Avallonnais et le Bar Serein afin d'assurer la quiétude du gîte aménagé et le suivi de la colonie de petits rhinolophes
Lutte contre les EEE	Journée « lutte contre l'Ailante » organisée à Mailly-le-Château en partenariat avec le conservatoire botanique national (CBN) et le conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (annexe 3).
Pose d'abris à chauves-souris	Les abris à chauves-souris fabriqués lors d'un atelier en 2023 ont été installés dans les espaces communaux de Mailly-le-Château
Classement en APPB	Suivi du projet de classement du réseau des grottes de Saint-Moré en APPB
Maîtrise foncière	Suivi d'un projet d'acquisition foncières par le CEN Bourgogne de parcelles sur Mailly-la-Ville (transactions en cours) et par la commune de Mailly-le-Château (via le fonds vert, projet non abouti).

L'animatrice a consacré 2,7 % de son temps sur cette mission, contre 6,2 % prévu. L'écart est lié au fait que certains projets identifiés dans le programme d'activités n'ont pas pu aboutir, faute de d'opportunité cette année avec les acteurs concernés : aménagement de combles d'églises ou construction et pose d'abris pour les chiroptères.

3 – ASSISTANCE A L'EVALUATION DES INCIDENCES ET VEILLE ECOLOGIQUE

Cette mission concerne d'une part les sollicitations liées directement aux évaluations des incidences, mais également celles qui concernent la veille écologique sur le site Natura 2000. En effet, l'animatrice du site est parfois

consultée lorsque des infractions au code de l'environnement sont constatées, lorsque des projets impactent ou sont susceptibles d'impacter le site, ses espèces ou ses habitats, ou parfois pour des questions liées à l'environnement en général. Dans ce cas, l'animatrice réoriente l'interlocuteur vers les services compétents.

Projet	Maître ouvrage / Correspondant	Entité concernée	Contribution
Mise en œuvre de la gestion d'un PSG	Forestons !	Bois de Basse Bourgogne (Val-de-Mercy)	Lecture du PSG, sortie terrain avant mise en œuvre de la gestion. Réalisation « diagnostic de biodiversité potentielle » + conseils de gestion
Élaboration PSG	CFGL	Bois de Basse Bourgogne (Fontenay-sous-Fouronnes)	Sortie terrain. Réalisation « diagnostic de biodiversité potentielle » + conseils de gestion
Signalement dépôt sauvages en site Natura 2000	SEFREN 89	Entité de Mailly-la-Ville	Transmission d'information et visite sur site pour vérification de remise en état du site
Arasement d'un seuil de Moulin	Syndicat Mixte du Serein	Entité du Serein	Sortie terrain, conseil pour la réalisation des travaux et l'accès (entretien ripisylve prenant en compte les enjeux chiroptères)
Mise en activité d'une ancienne carrière souterrain et travaux	La Chablisienne	Côte de Soude et Palotte	Expertise chiroptères avec chiroptérologue, conseils, lien avec la DDT89 et bureau d'étude pour prise en compte des enjeux chiroptères
Dépôt de gravats et déchets verts	Commune de Deux-Rivières	Côte de Soude et Palotte	Visite sur site, conseil au Maire sur la démarche de rappel à la loi
Curage de drain	Commune de L'Isle-sur-Serein	Entité du Serein	Réponse à la commune, orientation vers le SM du Serein et réglementation « cours d'eau » (car le drain est en fait un cours d'eau).
Abattage d'arbres	Commune de L'Isle-sur-Serein	Entité du Serein	Demande de précisions (lieux, dates, nombre et types d'arbres) mais pas de réponses
Projet parc photovoltaïque	PETR Pays Avallonnais	Boucles de la Cure et Vau de Bouche	Avis sur le dossier vis-à-vis des enjeux du site Natura 2000 à proximité

L'animatrice a également suivi un webinaire « prise en compte des ENR dans les sites Natura 2000 », organisé par la mission inter-réseau Natura 2000.

La révision de la Charte a été amorcée en 2024 et ajoutée au programme d'activités de 2025.

L'animatrice y a consacré 2,7 % du temps total contre 1,2 % prévu. L'estimatif se basait sur les années précédentes et il est positif de constater que la prise en compte du site Natura 2000 et de ses enjeux dans et par son territoire s'améliore.

4 – AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

L'animatrice a consacré 21 % de son temps sur cette mission contre 25 % prévu. Le léger écart s'explique par une surestimation du temps à consacrer pour les suivis scientifiques, notamment des papillons et de l'AMI. L'ensemble des actions prévues ont été réalisées.

Étude acoustique autour des gîtes à chauves-souris

L'objet de cette étude est d'améliorer les connaissances sur les chiroptères à proximité de deux sites de mise-bas du site Natura 2000 à partir de la vérification et de l'analyse de données acoustiques récoltées en 2021. Elle a pour objectifs de :

- Mieux connaître les routes de vol et/ou de chasse des colonies existantes et leur utilisation des éléments du paysage autour des gîtes ;
- Permettre d'orienter des prospections futures pour découvrir de nouveaux gîtes d'espèces d'intérêt communautaire ;

- Apporter des éléments de connaissance permettant de mieux cibler les secteurs à enjeux pour les préserver ;
- Faire émerger des pistes d'actions et de gestion en faveur des chiroptères et de leurs habitats.

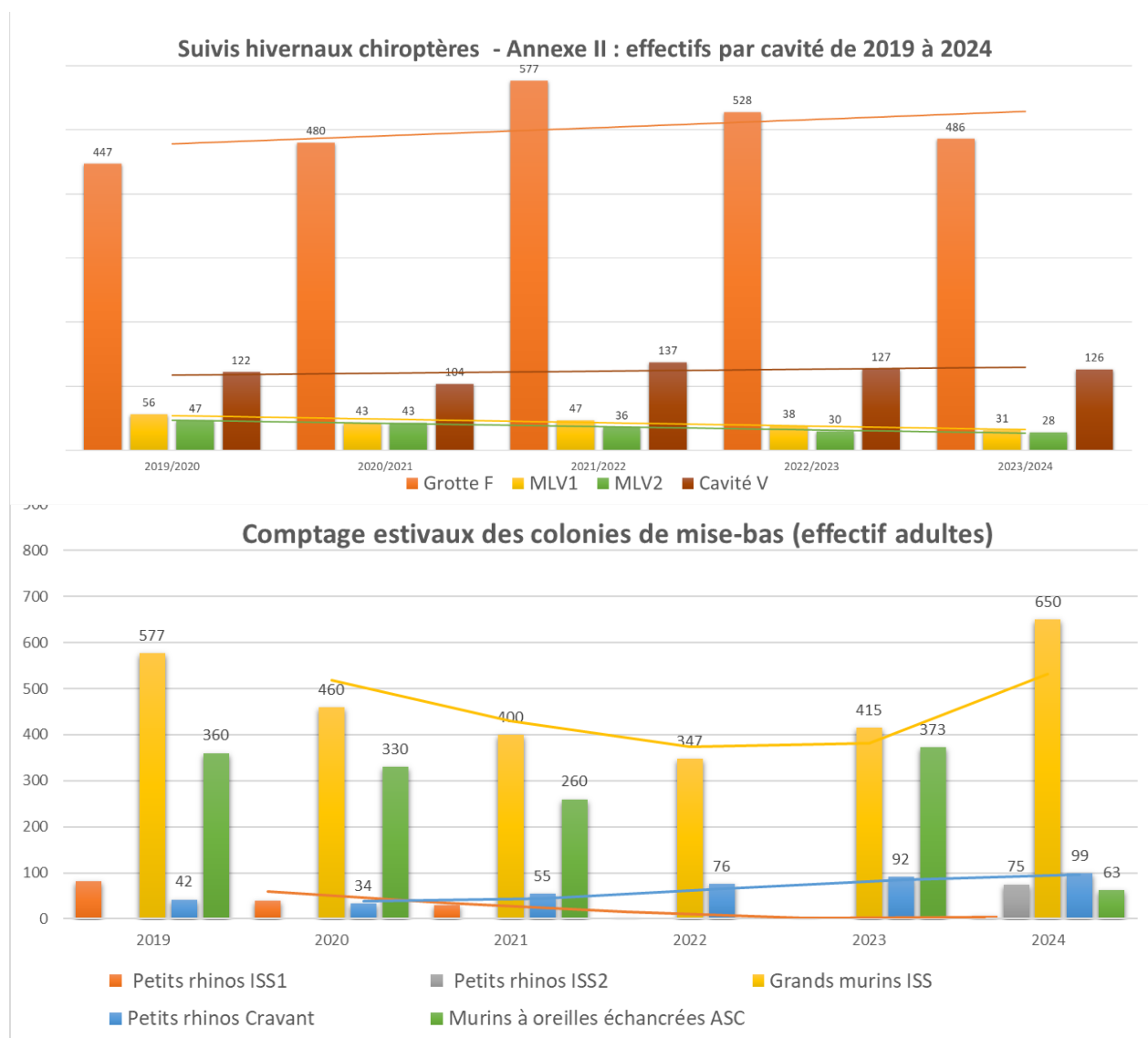
Réalisée en prestation de service, elle a fait l'objet d'une subvention complémentaire à l'animation du Docob. Toutefois, **l'animatrice Natura 2000 a passé 2,5 % de son temps de travail pour le suivi de cette étude** (analyse des offres, réunion de lancement, relecture et validation des rapports...).

Le rapport d'étude est consultable sur le site internet (rubrique documentation) et comprend : [un rapport](#) / [les fiches espèces du secteur Arcy](#) / [les fiches espèces du secteur Serein](#).

Suivis des chiroptères

Comme tous les ans, l'animatrice coordonne et réalise en partenariat avec la SHNA-OFAB le suivi des principaux sites à chauves-souris du site Natura 2000. Cette année, **cette activité a représenté 3,1 % de son temps de travail**, pour le suivi des colonies de mise-bas (Arcy-sur-Cure, Cravant, L'Isle-sur-Serein) et des sites d'hibernation (grottes d'Arcy, cavités de Vincelles et de Mailly-la-Ville et réseau de petites grottes à Mailly-le-Château et Merry-sur-Yonne (Saussois)).

Une nouvelle colonie de mise-bas de petits rhinolophes a été découverte à L'Isle-sur-Serein avec au minimum 75 individus adultes. Le propriétaire a été rencontré et sensibilisé. Le gîte ne semble pas menacé.



Suivi des pelouses sèches calcicoles

- **Suivi des papillons de jour :**

Ce suivi a démarré en 2023 et est prévu sur une durée de 5 ans. Réalisé par l'animatrice, il a pour objectif principal d'évaluer l'impact des différentes mesures de gestion (pâturage / broyage) sur l'habitat « pelouses calcaires » à travers l'évolution du cortège de papillons de jour (Rhopalocères et Zygènes). Six pelouses sont suivies dont quatre en gestion (trois par du pâturage et une par broyage) et deux témoin (sans gestion). La méthode utilisée est le « *chronoventaire* », et 5 passages sont réalisés par an (de mai à septembre).

L'animatrice a passé 10 % de son temps de travail pour cette deuxième année de suivi.

- **Suivi de l'AMI « efficacité des mesures de gestion »**

En 2021, le site Natura 2000 FR2600974 a été retenu dans le cadre d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt** (AMI) lancé par l'**Office Français de la Biodiversité** (OFB) pour faire l'objet d'une étude scientifique nationale sur 5 ans (2022-2026). Piloté par l'UMS PatriNat, l'étude consiste à évaluer l'efficacité des mesures de gestion par éco-pâturage et/ou broyage mises en œuvre sur les pelouses sèches calcaires.

8 indicateurs sont suivis sur 5 parcelles localisées sur les communes de Brosses et de Mailly-le-Château.

En 2024 (année N+2), conformément au protocole, **seuls 3 des 8 indicateurs de l'étude ont été suivis** : S2 « pratiques de gestion », S3 « photos » et BAO1 « flore et physionomie de la végétation ».

Un rapport est transmis annuellement à l'UMS PatriNat et à l'OFB et les données seront également analysées à l'échelle du site à l'issue des 5 ans d'étude. Le rapport 2024 est disponible sur sud-yonne.n2000.fr/sites/sud-yonne.n2000.fr/files/2025-01/FR2600974_rapport_AMI_2024.pdf

- **Suivi d'espèces patrimoniales des pelouses, falaises et éboulis**

Des suivis des espèces patrimoniales du Sud de l'Yonne (Liseron des Monts cantabriques, Armoise blanche et Stipe penné) ont été initiés en partenariat avec le CENB et le CBNBP).

Suivi des habitats forestiers

Le « **diagnostic u potentiel de biodiversité forestière** » élaboré en 2023 par l'animatrice, en partenariat avec des agents de l'ONF, **a été réalisé sur deux forêts privées à Val-de-Mercy et à Fontenay-sous-Fouronnes**. Des comptes-rendus avec pistes de gestion ont été envoyés aux propriétaires et/ou gestionnaires des parcelles concernées.

Journées d'échanges, réunions et sujets transversaux

Toujours en lien avec la mission de connaissance et de suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire, l'animatrice a participé à la **réunion annuelle des animateurs de sites Natura 2000 à chiroptères en Bourgogne**, à une **formation « ouvrages d'art et biodiversité »** et à une réunion à propos de la mise en place de **suivis mycologiques sur la pelouse de Brosses**.

5 – COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION

L'animatrice a consacré 14 % de son temps de travail à cette mission contre 21 % prévu, pour créer différents supports de communication et conduire des actions d'animation. Le temps prévu pour les animations a été très largement surestimé.

Les actions

Estelle BURLOTTE a réalisé **deux animations sur les chauves-souris**, l'une dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique au centre de loisirs de L'Isle-sur-Serein (à l'issue de l'animation, une brochure a été

remise à chaque enfant, voir [annexe 4](#)) et l'autre à l'occasion de la fête de l'étang à Fontenay-près-Vézelay. **Une randonnée « découverte de la biodiversité des boucles de la Cure »** a également eu lieu à l'occasion de la **fête de la Nature** au mois de mai (voir affiche [annexe 5](#)). 21 personnes étaient présentes (le nombre d'inscrits était limité à 20).

Il était prévu de travailler sur une animation « trame noire et pollution lumineuse » en lien avec les actions de formations des élus portées par la collectivité mais ce programme n'a pas été mis en œuvre en 2024. Il était également prévu d'organiser des temps d'information collectives sur les secteurs d'Arcy-sur-Cure et du Serein pour présenter l'étude de cartographie d'habitats mais il a été convenu en réunion technique de suivi de l'animation d'attendre la parution de l'étude complémentaire « acoustiques chiroptères ».

Les supports

Intitulé	Description	Diffusion / lien / remarque
Signalétique Action Biodiversité <i>Prévu et réalisé</i>	Petits panneaux rectangulaires qui permettent de valoriser toute personne publique ou morale qui agit spécifiquement dans le cadre de la gestion ou de la préservation du site, de ses espèces ou de ses habitats. Le choix définitif de cette signalétique a été réalisé à l'aide d'un sondage public (72 personnes y ont répondu).	15 panneaux réalisés en 2024 + diffusion grand public sur https://sud-yonne.n2000.fr/natura-2000-du-sud-de-l-yonne/actions/la-signalétique-action-biodiversité
Site internet sud-yonne.n2000.fr <i>Prévu et réalisé</i>	Y sont centralisées toutes les informations importantes : actualités, Docob, supports de communication, compte-rendu des Copil, enjeux du site... Le site est administré par la pépinière des sites Natura 2000 (OFB) qui a modifié l'interface en 2023 et n'apporte pas d'aide à l'animatrice malgré ses sollicitations pour être en mesure de mettre à jour le contenu du site.	sud-yonne.n2000.fr 8 actualités ont été publiées sur le site en 2024 (voir annexe 6).
Lettre Info 2024 <i>Prévu et réalisé</i>	Lettre d'infos annuelle sur les actualités de la vie du site Natura 2000 (voir annexe 7).	5 500 exemplaires imprimés et distribués sur toutes les communes du site (en fonction de leurs demandes) + listing diffusion + site internet lettre d'infos
Roll-up <i>Prévu / réalisé</i>	Deux Roll-up ont été réalisés pour présenter le site Natura 2000 à l'occasion d'événements (annexe 9)	A exposer à l'occasion d'événements publics (prêts sur demande)
Mise à jour du petit Guide <i>Prévu / non réalisé</i>	Mise à jour et réédition du « petit Guide »	En attente de l'intégration des études conduites en 2023 et 2024 dans les enjeux du Docob).
Affiche "chiroptères BFC" <i>Prévu / non réalisé</i>	Projet de réalisation d'une affiche pour le réseau régional, en collaboration avec la CC Puisaye-Forterre	
Compte Instagram <i>Non prévu / réalisé</i>	Création du compte Instagram en 2024. Il commence à être alimenté	#natura2000sudyonne
La Newsletter du Pays Avallonnais <i>Non prévu / réalisé</i>	Des articles « Natura 2000 » et/ou « Biodiversité » paraissent régulièrement dans la Newsletter mensuelle du Pays Avallonnais (annexe 8)	A destination des abonnés à la lettre : Pour s'inscrire : https://avallonnais.fr/ Pour retrouver les lettres : https://actu.avallonnais.fr/archive
Article dans la revue scientifique l'Azuré <i>Non prévu / réalisé</i>	Rédaction d'un article sur le suivi des mesures de gestion (AMI) dans la revue des gestionnaires des milieux remarquables de Bourgogne-Franche-Comté (annexe 10).	Version papier et versions en ligne sur les sites internet des CEN Bourgogne et Franche-Comté.

6 – ARTICULATION DE NATURA 2000 AVEC LES PROJETS DU TERRITOIRE

Cette mission concerne environ **3,7 % du temps de travail**, ce qui correspond à ce qui était prévu. L'animatrice a participé à plusieurs réunions, ateliers et comités de gestion de projets du territoire en lien avec le site Natura 2000 ou sa politique :

Date	Intitulé	Résumé / lien avec le site / contribution
23/01/2024	Réunion avec le CEN Bourgogne Yonne	Suivis des projets du CEN Bourgogne sur les sites situés sur le site Natura 2000 (contrats, suivis scientifiques). Aide pour le suivi administratif et technique des contrats
06/02/2024	Réunion de la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature de l'Yonne	Présentation de l'ensemble des actions conduites par les différents organismes en charge de l'eau et de la Nature dans l'Yonne
12/03/2024	Atelier biodiversité de l'OGS Vézelay	Elaboration des fiches actions à décliner dans l'animation future du Grand Site du Vézélien
27/03/2024	Comité de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc	Rapport d'activités 2023 et validation du programme d'action 2024 à mettre en œuvre sur la Réserve (qui se situe sur le site Natura 2000)
03/04/2024	Réunion projet restauration continuité du Vau de Bouche	Echanges avec le Pnr Morvan et l'ONF sur d'éventuels projets de restauration qui pourraient être entrepris pour restaurer le cours d'eau
21/05/2024	Réunion d'échange sur le territoire commun des sites Natura 2000 Sud Yonne et Morvan	Echanges entre les élus et les techniciens du Parc du Morvan et du Pays Avallonnais sur le projet d'extension du site du Morvan sur le territoire conjoint du Pays Avallonnais : enjeux communs / enjeux spécifiques à chaque site, cohérence territoriale.
23/05/2024	Copil Natura 2000 Parc du Morvan	Participation au Copil du site Natura 2000 Nord Morvan
28/05/2024	Rencontre animatrice PCAET de la CCAVM	Présentation du site Natura 2000, de ces enjeux et pistes d'actions communes
10/07/2024	Réunion du GIEE Irancy	Réunion de bilan des actions conduites et à conduire (dont suivis des chiroptères via Vigiechiro)
17/09/2024	Réunion avec le CPIE Yonne-Nièvre sur un projet « réduction des produits phytosanitaires »	Echanges sur un projet initié par le CPIE et les contributions possibles de Natura 2000 (secteur Auxerrois)
25/11/2024	Réunion avec l'association « le camp de Cora » et le CEN Bourgogne	Echanges sur les projets de l'association pour restaurer le lieu (sur le site Natura 2000) et envisager une coopération
12/12/2024	Comité de gestion de l'ENS la Côte de l'étang à Voutenay-sur-Cure	Rapport d'activités 2023 et validation du programme d'action 2024 à mettre en œuvre sur l'ENS (qui se situe sur le site Natura 2000)
17/12/2024	Réunion pour la stratégie régionale Biodiversité de l'Yonne	Présentation de l'ensemble des actions réalisés et les projets à venir sur le territoire du département.

7 – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE

Cette mission a représenté la plus grande partie du temps de l'animatrice en 2024 (37 % du temps, contre 22,5 % prévu).

Comme en 2022 et 2023, le temps consacré à cette mission a été très largement sous-estimé dans la répartition prévisionnelle. Ce gros écart est essentiellement dû au suivi administratif et financier de l'animation du Docob et des études (demande de subvention et de paiement, prise en main de la plateforme Europac) ainsi qu'aux outils utilisés par l'agent pour suivre ses missions et son temps de travail, qui était très chronophages jusqu'en milieu d'année. D'autre part, sont intégrées dans cette mission de nombreuses activités très diversifiées et

transversales aux autres missions et qui ne sont pas toujours comptabilisées dans ces dernières (la gestion de la messagerie par exemple). 2024 a été l'occasion pour l'agent et la collectivité de mettre en place des outils de suivi permettant de réduire le temps consacré à ces tâches administratives.

La répartition du temps sur cette mission est la suivante :

Activité	Détail	Temps consacré
Animation du Comité de pilotage	Préparation, animation et compte-rendu du Copil annuel	4,2 %
Réseau Natura 2000	Club opérateur Région (dont présentation), mini-club 89 (accueil du groupe sur le site Sud Yonne), groupe de travail communication (régional et national)	4,2 %
Réunions internes	Réunions d'équipe Pays (1 fois par semaine), conférence des Maires, réunions techniques l'animation du site	8,3 %
Gestion administrative et financière	Montage et suivis des demandes de subventions et de paiement, gestion de la messagerie, réponses aux sollicitations diverses ...	18,6 %
Suivi de l'activité	Programmes et rapports d'activités	1,3 %
AMI « efficacité des mesures de gestion »	Rencontre stagiaire UMS PatriNat sur l'évaluation du protocole	0,8 %

8 – REVISION / MISE A JOUR DU DOCOB

Il était prévu en 2024 la mise à jour du Docob suite à l'étude réalisée en 2023 sur la « cartographie des habitats » sur les secteurs du Serein et d'Arcy-sur-Cure. Si, après échange avec le chargé de mission Natura 2000 à la Région, le DOCOB n'a pas été modifié :

- Les données SIG ont été mise à jour (cartographie complète des habitats sur le site Natura 2000 disponible sur demande et transmise à l'autorité de gestion (Région)
- Le rapport d'étude a été mis en ligne sur le site internet sud-yonne.n2000.fr (rubriques « Document de référence » (sur la page d'accueil) et « Natura 2000 du sud de l'Yonne / Documentation ».

Cette cartographie d'habitats et l'étude conduite en 2024 (acoustique chiroptères) concernant les mêmes secteurs, il est prévu de les synthétiser et d'analyser les résultats pour lancer de nouvelles pistes de projets dans les années à venir.

BILAN SUR LES ESPECES ET HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU DOCOB

Code	Nom vernaculaire	Priorité	Activités 2024 qui concernent l'espèce
1303	Petit rhinolophe	***	Contrat Bar Serein (protection d'un site de mise-bas) Etude acoustique (voir fiche espèce de l'étude) Suivis chiroptères (hiver + sites de mise-bas, découverte d'un nouveau gîte) APPB des grottes de Saint-Moré EIN Palotte Animation Cléa sur les chiroptères
1304	Grand rhinolophe	***	Contrat Bar Serein (espèce observée dans le site) Suivis chiroptères Etude acoustique (voir fiche espèce de l'étude) EIN Palotte APPB des grottes de Saint-Moré
1305	Rhinolophe euryale *	***	Etude acoustique (voir fiche espèce de l'étude)

Code	Nom vernaculaire	Priorité	Activités 2024 qui concernent l'espèce
			Suivis chiroptères APPB des grottes de Saint-Moré
1308	Barbastelle	***	Etude acoustique (voir fiche espèce de l'étude) Suivis chiroptères Pose d'abris en bois (Mailly-le-Château) Animation Cléa sur les chiroptères
1310	Minioptère de Schreibers *	***	Pas d'observation cette année sur le site
1321	Murin à oreilles échancrées	***	Etude acoustique (voir fiche espèce de l'étude) Suivis chiroptères (hiver + site de mise-bas) EIN Palotte Animation Cléa sur les chiroptères APPB des grottes de Saint-Moré
1323	Murin de Bechstein	***	Etude acoustique (voir fiche espèce de l'étude) Suivis chiroptères (hiver + site de mise-bas)
1324	Grand murin	***	Etude acoustique (voir fiche espèce de l'étude) Suivis chiroptères (hiver + site de mise-bas) EIN Palotte Animation Cléa sur les chiroptères APPB des grottes de Saint-Moré
1060	Cuivré des marais	*	Aucune
1065	Damier de la Succise *	*	Contrats d'entretien et de restauration des pelouses sèches Suivi des papillons de jour des pelouses sèches (mais pas d'observation de l'espèce)
1093	Lucane cerf-volant	*	Diagnostic biodiversité forestière (pas d'observation directe de l'espèce)

Code	Nom habitat	Priorité	Activités 2024 qui concernent l'habitat
5110	Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	**	Aucune (l'habitat est très peu présent sur le site et a été rattaché au 6210 et ses mosaïques.
5130	Formation à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	** / ***	4 Contrats : Brosse, Fontenay-près-Vézelay, Givry, Voutenay-sur-Cure
6110 *	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de <i>Alyso-Sedio albi</i>	*** associé à des zones ouvertes plus larges	3 Contrats : Brosse, Mailly-le-Château, Saint-Moré (Côte de Char) Mise en ligne cartographie des habitats secteurs Serein et Arcy-sur-Cure
6210 (*)	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires	***	Les 9 contrats d'entretien / restauration de pelouse AMI efficacité des mesures de gestion Suivis papillons Mise en ligne cartographie des habitats secteurs Serein et Arcy-sur-Cure Acquisition foncière par le CENB sur Mailly-la-Ville Remise en état suite à dépôt sauvage à Mailly-la-Ville Animation randonnée fête de la Nature
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	**	Mise en ligne cartographie des habitats secteurs Serein et Arcy-sur-Cure
8160 *	Eboulis médio-européen calcaires des étages collinéens à montagnards	**	Aucune
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	*/**	Animation randonnée fête de la Nature

Code	Nom habitat	Priorité	Activités 2024 qui concernent l'habitat
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	*** Si enjeux chiroptères uniquement	APPB grottes de Saint-Moré
9130	Hêtraies de l'Aserulo-Fagetum	**	Diagnostic biodiversité forestière Mise en ligne cartographie des habitats secteurs Serein et Arcy-sur-Cure Projets contrats ilot de sénescence
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	**	Aucune
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	**	Mise en ligne cartographie des habitats secteurs Serein et Arcy-sur-Cure Projets contrats ilot de sénescence
9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio- Acerion	**	Mise en ligne cartographie des habitats secteurs Serein et Arcy-sur-Cure Projets contrats ilot de sénescence Animation randonnée fête de la Nature Animation randonnée fête de la Nature
91E0 *	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior	**	Conseil sur l'entretien de la ripisylve lors des travaux d'arasement d'un seuil de moulin à Dissangis Mise en ligne cartographie des habitats secteurs Serein et Arcy-sur-Cure

OBJECTIFS DU DOCOB VISES ET MESURES MOBILISEES PAR LE PROGRAMME 2024

Les actions conduites sur le site Natura 2000 en 2024 concernent tous les objectifs du Document d'objectifs et ont mobilisé 11 des 17 mesures ([annexe I](#)). Les mesures non mobilisées sont les mesures M3 à M7 et la mesure M17 (révision de la charte abordée au Copil et programmée en 2025).

ANNEXES

Annexe 1 - Objectifs et mesures de gestion du Docob

Annexe 2 – Affiches Des contrats Natura 2000

Annexe 3 – Affiche « journée lutte contre l'Ailanthé »

Annexe 4 – Brochure sur les chauves-souris élaborée pour les enfants

Annexe 5 - Affiche fête de la nature

Annexe 6 – Publications sur le site internet

Annexe 7 – La lettre infos 2024

Annexe 8 – Articles parus dans la newsletter du Pays Avallonnais

Annexe 9 – Roll-up du site Natura 2000

Annexe 10 – Article paru dans l'Azuré n°36

Rappel des objectifs du Docob

Entités de gestion	Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Habitat et espèce d'intérêt communautaire concerné	Priorité * faible *** forte
EG 1 : Milieux ouverts	A - Maintenir ou restaurer un réseau de milieux ouverts favorable à l'expression de la biodiversité et fonctionnel à l'échelle du site en privilégiant une gestion extensive	A1 - Restaurer et/ou maintenir les pelouses sèches calcicoles et les mosaïques de milieux ouverts et améliorer leur qualité écologique	Fourrés à buis et à genévrier Pelouses pionnières et pelouses calcaires à orchidées Eboulis Chiroptères Lépidoptères	***
		A2 - Préserver la dynamique particulière des éboulis en maîtrisant la fréquentation et en adaptant la gestion à la fragilité du milieu	Eboulis Lépidoptères	**
EG 2 : Milieux forestiers	B - Préserver et restaurer les forêts d'intérêt communautaire en favorisant une gestion durable privilégiant leur composition caractéristique et développant une diversité d'âges et de micro-habitats	B1 - Favoriser une gestion sylvicole intégrant la prise en compte des forêts d'intérêt communautaire et assurant leur pérennité dans un bon état de conservation	Forêts Chiroptères Lucane cerf-volant	**
		B2 - Favoriser le potentiel écologique des habitats forestiers (bois mort et vieillissant, clairières, mares, lisières, ...)	Forêts Chiroptères Lucane cerf-volant	**
EG 3 : Habitats à chauves-souris	C - Assurer la protection des chauves-souris d'intérêt communautaire et la préservation de leurs habitats à l'échelle du site	C1 - Assurer la qualité d'accueil, la tranquillité et la pérennité des cavités à chauves-souris	Chiroptères	***
		C2 - Pérenniser un réseau de gîtes hébergeant des colonies de chauves-souris d'intérêt communautaire	Chiroptères	***
		C3 - Maintenir et améliorer la qualité écologique des habitats favorables aux chauves-souris à l'échelle du site (ripisylve, réseau de haies, prairies permanentes, trame noire (réduction des éclairages publics), bosquets, vergers, mares, bandes enherbées, ...)	Prairies de fauche Forêt riveraines (ripisylve) Chiroptères Lépidoptères	***

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Priorité
D - Assurer l'animation et la mise en œuvre du DOCOB	D1- Assurer le suivi annuel technique et financier du site ainsi que l'animation et l'implication du comité de pilotage ou de suivi dans la mise en œuvre du DOCOB	***
	D2- Permettre la réalisation des actions du DOCOB grâce aux mesures de gestion contractuelles et non contractuelles	***
	D3- Evaluer et réviser le DOCOB	*
	D4- Assurer une veille foncière et le recueil de données d'usage et cadastrale pour faciliter la gestion	**
E - Favoriser	E1- Informer, sensibiliser et associer les acteurs locaux, les usagers et le grand public sur	***

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Priorité
<i>l'appropriation et l'intégration du site Natura 2000 sur son territoire</i>	les enjeux du site et la préservation de la biodiversité pour le territoire	
	E2- Etablir ou maintenir le contact avec les propriétaires ou gestionnaires de secteurs à enjeux fort à l'échelle globale du site Natura 2000 (gîtes ou cavités à chauves-souris, pelouses en déprises ou patrimoniale d'intérêt majeur, falaises et éboulis, ...)	***
	E3- Valoriser les bonnes pratiques respectueuses des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site et de la biodiversité en général	**
<i>F - Assurer le suivi scientifique des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site</i>	F1- Coordonner (et réaliser le cas échéant) les suivis scientifiques sur les HIC et les EIC à l'échelle du site	**
	F2- Améliorer les connaissances sur ces HIC et EIC	*
<i>G - S'assurer de la cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les enjeux du DOCOB</i>	G1- Concilier le développement des activités touristiques et sportives et de leurs aménagements avec le maintien des habitats et des espèces du site	**
	G2- Veiller sur les projets du territoire et la cohérence de ces projets, plans, programmes, aménagements et politiques publiques et sectorielles avec les enjeux du site et informer sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	**

Liste des mesures de gestion du DOCOB

N°	Intitulé de la mesure	Priorité
M 1	Gestion ou restauration de milieux ouverts par le pâturage	***
M 2	Gestion ou restauration de milieux par une action mécanique ou manuelle ciblée et raisonnée	**
M 3	Gestion irrégulière des habitats forestiers favorisant la diversité d'âges et d'étages et les essences caractéristiques de l'habitat	**
M 4	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents et d'arbres à cavités	**
M 5	Maintien ou création de corridors et linéaires de déplacement favorables aux chauves-souris	***
M 6	Maintien ou création d'une mosaïque d'habitats favorables aux chauves-souris	***
M 7	Amélioration de la qualité écologique des milieux agricoles permettant l'expression de la biodiversité	**
M 8	Mise en place d'aménagements ou d'opérations permettant la protection ou la préservation d'un habitat ou d'une espèce	***
M 9	Mise en place d'actions permettant la limitation ou l'élimination d'une espèce indésirable	**
M 10	Suivi de la fréquentation d'un site par les usagers	*
M 11	Animation et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	***
M 12	Mise en œuvre d'actions de communication, d'information et de sensibilisation	***
M 13	Veille et mise en cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les préconisations du DOCOB	**
M 14	Evaluation, révision ou mise à jour du DOCOB	*
M 15	Etudes et suivis des habitats et des espèces du site et de leur état de conservation	**
M 16	Veille foncière et d'usage	**
M 17	Elaboration et révision de la Charte Natura 2000 du site	*

Annexe 2 – Affiches Des contrats Natura 2000

A Givry, des moutons pour maintenir la biodiversité de la pelouse au Beustiau



COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

Un habitat menacé

Le site du Beustiau, avec ses 16 ha, représente l'un des plus grands complexes de pelouses sèches calcicoles et de mosaïques ligneuses (genévriers, chênes pubescents, cornouillers, vioriers, troènes...) du sud de l'Yonne.

Ces habitats sont protégés en France et en Europe pour leur grande richesse en spécificités écologiques. En l'absence d'entretien, ce milieu naturel et les espèces qui y vivent sont amenés à disparaître progressivement à cause de la densification du couvert végétal et de la colonisation naturelle par les arbustes, puis par les arbres.

Un projet adapté au site

La commune de Givry, propriétaire du site, a confié sa gestion au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne afin d'entretenir par le biais d'un contrat Natura 2000 de gestion pastorale.

Pour conserver la naturalité du site et maintenir l'accessibilité à ses utilisateurs, les parcs ne sont mis en place qu'à l'occasion du pâturage (en dehors de la période de chasse) et un espace arène les parcs permet aux promeneurs de cheminer sur le site en toute période.



Le pâturage, une gestion douce

Ce site est entretenu annuellement par les brebis de l'élevage ovin la Cour Noblot situé à Vaut-de-Ligny. La gestion par le pâturage permet de maintenir l'ouverture du milieu de façon naturelle, traditionnelle et durable et de favoriser l'expression de la biodiversité caractéristique des pelouses sèches.

Une rotation sur 3 parcs permet de mieux maîtriser les pressions de pâturage sur le milieu naturel en faisant varier la durée, la période et le nombre d'animaux.

Suivis scientifiques

Le Conservatoire d'Espaces Naturels réalise des suivis pour évaluer l'impact du pâturage ainsi que des relevés floristiques pour voir l'évolution de la végétation au fil du temps. En parallèle, l'animatrice du site Natura 2000 effectue annuellement un suivi des papillons. Réalisé en parallèle sur 4 autres pelouses en gestion sur le site Natura 2000 ainsi que sur 2 sites témoins (pelouses laissées en libre évolution), ce suivi doit permettre d'étudier les effets de la gestion sur les espèces et les habitats.

La *Thicia des Nerpruns* (*Satyrus spini*) a été observée sur ce site en juillet 2023. Ce discret papillon fréquente les milieux calcaires particulièrement chauds et secs où se trouvent les fleurs qu'il butine (jorgin, serpolet, origan, ronce). Ses chenilles se développent uniquement sur les Nerpruns. Il a besoin, pour son cycle de vie, de la mosaïque d'habitats que lui offre des sites tels que la pelouse du Beustiau. L'espèce figure sur la liste rouge des espèces menacées en Bourgogne et elle n'a été observée que sur quelques communes du sud du département de l'Yonne.

Pour leur santé et leur sécurité, MERCI de ne pas nourrir les animaux ni franchir ou détériorer les clôtures. Restez sur le sentier qui vous est destiné.

Ce projet sur 5 ans, d'un montant total de 42 816 € est financé à 100 % par le cofinancement FEADER / Région Bourgogne-Franche-Comté.



Contacts en cas d'urgence
(animal échappé ou blessé, clôture ouverte) :

Conservatoire d'espaces naturels
06 13 37 35 81

Responsable des animaux
07 78 34 37 85

Animatrice Natura 2000
07 88 73 06 49

Le contrat Natura 2000 d'entretien de la pelouse du Beustiau est porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, gestionnaire du site pour la commune de Givry.



COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Restauration d'un habitat naturel à Arcy-sur-Cure

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne s'engage dans la restauration et l'entretien d'une pelouse sèche calcicole.

Habitats protégés en France et en Europe pour leur grande richesse écologique et leur rareté, les pelouses sèches calcicoles, en l'absence d'un entretien adapté, sont amenées à disparaître.

Sur le Côté Le Roy à Arcy-sur-Cure, les pins ont progressivement colonisé le milieu autrefois ouvert, comme en témoignent les photos aériennes ci-contre.



Grace à un conventionnement avec les propriétaires, dont la commune d'Arcy, le Conservatoire d'Espaces Naturels engage un contrat Natura 2000 afin de restaurer 1 ha de pelouse. Deux phases seront nécessaires pour y parvenir : le retrait des pins puis l'entretien annuel par éco-pâturage.

Phase 1 : retrait des pins

Les pins constituent le principal facteur de dégradation du site. La première phase consiste donc à procéder à leur élimination. Réalisée par une entreprise spécialisée, les pins seront abattus manuellement puis extraits de la parcelle à l'aide d'un câble afin de ne pas engendrer de dégradation du milieu. Les résidus seront ensuite broyés et exportés pour être revalorisés sous forme de « bois énergie ».

Les arbustes et autres arbres présents (chênes) seront maintenus pour préserver la mosaïque d'habitats favorable à la faune sauvage (oiseaux, reptiles, chiroptères...).

En plus de permettre de restaurer la pelouse, l'élimination des pins permettra d'offrir aux randonneurs un point de vue imprenable sur la vallée de la Cure.



Phase 2 : entretien pastoral



Une fois la zone réouverte, un entretien doux annuel par du pâturage ovin et/ou caprin permettra de maintenir l'ouverture du milieu de façon naturelle, traditionnelle et durable.

Le passage du troupeau permettra de réduire la colonisation arbustive et la densité du couvert herbacé afin de favoriser l'expression de la biodiversité caractéristique des pelouses sèches.

Le pâturage est réalisé par le troupeau de Sylvain GILLOT, berger à Perrigny-sur-Armançon, qui intervient déjà sur plusieurs pelouses calcaires en gestion sur le site Natura 2000 « Sud Yonne ». Un cahier des charges permet de cibler les objectifs et les moyens de gestion écologique tout en veillant à respecter les besoins des animaux.

Pour leur santé et leur sécurité, MERCI de ne pas nourrir les animaux ni franchir ou détériorer les clôtures



Zygène de la petite Coralline, strictement inféodée aux milieux secs calcaires.



Emblématique Anémone pulsatille qui s'épanouit sur une pelouse calcaire entretenue par pâturage.

Ce projet sur 5 ans, d'un montant total de 50 564 € est financé à 100 % par le cofinancement FEADER / Région Bourgogne-Franche-Comté.



Contacts en cas d'urgence
(animal échappé ou blessé, clôture ouverte) :

Conservatoire d'espaces naturels
06 13 37 35 81

Responsable des animaux
07 78 34 37 85

Animatrice Natura 2000
07 88 73 06 49

Site Natura 2000 FR2600974

"Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents"



Réalisation : E. BURLOTTE - Pays Avallonnais - Janvier 2024
© photos : A. RAPIN, E. BURLOTTE, M. JOUVE



LA BAT'CAVE DU BAR SEREIN

Gîte de luxe pour chauves-souris



C'est dans l'une des caves du **BAR SEREIN** qu'une **COLONIE** de **PETITS RHINOLOPHES** a choisi de s'installer. Les femelles s'y réunissent tous les printemps pour mettre au monde, allaiter et éduquer, **CHACUNE UN SEUL PETIT** et participer à l'éducation collective des jeunes.

En 2024, les propriétaires ont décidé de contribuer à leur bien-être en réalisant des travaux d'aménagement pour **AMÉLIORER LA QUALITÉ D'ACCUEIL** et **GARANTIR LA QUIÉTUDE DE LA "BAT'CAVE"**, qui leur est maintenant entièrement réservée.

Le petit rhinolophe affectionne les caves et les combles des maisons. La nuit, il part se nourrir de petits insectes sur ses terrains de chasse préférés : haies, prairies, mares, forêts.



L'HIVER, comme toutes les chauves-souris, il hiberne et **TOUT DÉRANGEMENT PEUT LUI ÊTRE FATAL !**



Il déteste la lumière !

Ici même, à L'Isle-sur-Serein, une étude a démontré que le Petit Rhinolophe évite les lampadaires. Comme beaucoup d'espèces nocturnes, **la pollution lumineuse impacte significativement sa qualité de vie** et il préfère partir chasser à l'écart du village si celui-ci est éclairé la nuit.



Toutes les espèces de chauves-souris de France sont protégées par la loi !

Toute perturbation intentionnelle est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 15000€ et un an d'emprisonnement (arrêté du 23 avril 2007 et articles L.411-1 et R.415-3 du Code de l'Environnement).

Cette action a été réalisée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté
Réalisation : Pays Avallonnais / Illustrations et photographies : E. Burlotte, T. Tricone / Impression : ADN IMPRIMEUR - 2024

Pays Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Le Bar Serein
Vins, Whiskies
Cordons & Parfums à grignoler



NATURA 2000
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



COFINANCE
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Site Natura 2000

"Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents"

Pour en savoir plus : sud-yonne.n2000.fr



Côté route, une accès spécial chiroptères
Bat'design extérieur, un coffre à l'intérieur permet de limiter les courants d'air et la pénétration de la lumière.



Des cloisons en bois et en grillage
Elles séparent l'espace réservé aux chauves-souris de celui nécessaire à l'activité de l'établissement tout en conservant l'aération du lieu.



La "boîte chaude" !
Avec sa cloche isolée, elle permet de maintenir la chaleur lorsque la colonie s'y réfugie.

On se mobilise à
Mailly-le-Château

Pourquoi lutter contre l'Ailante ?
Un arbre envahissant
qu'il faut maîtriser

Samedi 20 avril



Elle pousse extrêmement vite et colonise de nombreux milieux. Plus on la coupe, plus elle se propage

Elle est inscrite sur la liste
noire des Espèces Exotiques
Envahissantes

Son système racinaire traçant
soulève les murs de jardin, les
trottoirs et peut endommager les
réseaux enterrés



Renseignements et inscription :
sud-yonne.n2000.fr/actualites 07 88 73 06 49 www.maillylechateau.fr

Pays
Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Pays
Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



On se mobilise à
Mailly-le-Château

Samedi 20 avril

On vous explique :

Ce qu'est une Espèce Exotique Envahissante
L'importance d'une lutte collective contre l'Ailante



On vous montre :

Comment reconnaître l'Ailante
Les désordres causés dans le village
Comment faire pour l'éliminer

Vous nous aidez à agir :

En participant au chantier école qui aura lieu sur les principaux sites de colonisation pour empêcher sa propagation dans la commune et aux alentours

En appliquant sur vos propres parcelles les techniques de lutte

Programme

Vous souhaitez vous informer ? Venez nous rencontrer **sur le marché entre 10h et 12h**

Vous souhaitez vous informer et agir ? Rendez-vous **devant la mairie à 14h** :

Chantier destiné principalement aux adultes. Inscription souhaitée (voir ci-dessous). Prévoyez des gants en bon état, une tenue adaptée aux travaux en extérieur, de bonnes chaussures et des outils (si vous en avez) pour arracher, piocher, couper, écorcer...

sud-yonne.n2000.fr/actualites

07 88 73 06 49

www.maillylechateau.fr

Conception : E. Burlotte - Pays Avallonnais - 2024 / Photos : A.Watterlot, C. Bernier, E.Burlotte, J. DiTomaso / Ne pas jeter sur la voie publique

Inscription au chantier école " Agir contre l'Ailante ? " du Samedi 20 avril à 14h

NOM Prénom :

Adresse :

Email et/ou téléphone :

Nombre de personnes à inscrire :

Inscription en ligne : www.sud-yonne.n2000.fr/actualites

www.maillylechateau.fr

Inscription directe en Mairie

(aux horaires d'ouverture)

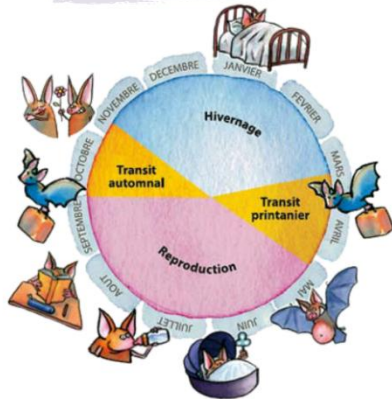


Coupon à découper et à déposer ou envoyer en mairie - Place Saint-Adrien - 89660 Mailly-le-Château

Un seul petit par an



Une année bien chargée



La chasse au sonar !



Un cri et un écho



Au menu !

Un régime pour chacune des espèces



Pays
Avallonnais

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Réalisation : Estelle BURLOTTE
Pays Avallonnais
10 rue Pasteur 89200
avallonnais.fr et sud-yonne.n2000.fr

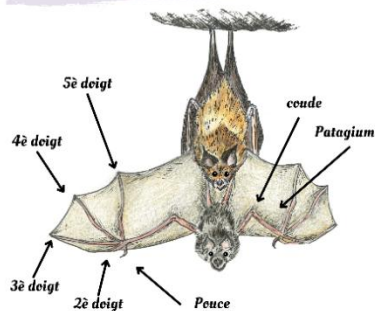
LES
CHAUVES-SOURIS



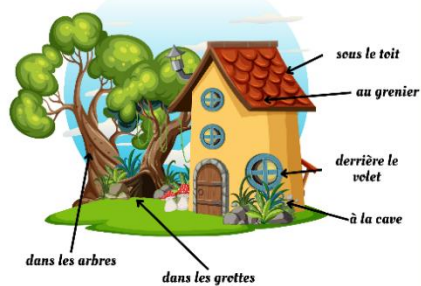
Mieux les connaître
pour les protéger



Des mains pour voler



Des habitats variés



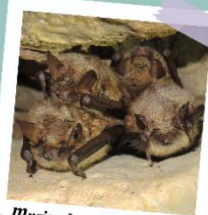
Petit rhinolophe
et sa maman



Oreillard roux



Murin de Natterer à
la chasse



Murins à oreilles échancrées
en hibernation

Quelques
espèces en
photos



Pipistrelle commune



Colonie de Grands murins à
l'Isle-sur-Serein



Murin de Daubenton
avec ses gros pieds pour chasser sur l'eau



Barbastelles
dans le creux d'un arbre

FÊTE DE LA NATURE 2024



**Samedi 25 mai
De 9h à 12h30**
D'Arcy-sur-Cure à Saint-Moré

RANDONNÉE DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ

Au programme
9h - Réveil musculaire
9h30 - En route pour le circuit
12h - Pot convivial avec vue
imprenable sur la Vallée de la
Cure

Partez à la découverte des richesses de la biodiversité du site Natura 2000 "Sud-Yonne" en compagnie de son animatrice afin d'en apprendre plus sur ce qui nous entoure lors d'une randonnée d'environ 6km. Prévoir de bonnes chaussures, une tenue adaptée à la météo, de l'eau, de la bonne humeur et pour les curieux : une loupe, des jumelles et un petit carnet !

Le petit plus : vous apprendrez tous les bienfaits de la marche et du contact avec la nature sur votre santé !

**GRATUIT, SUR INSCRIPTION
EN SCANNANT CE CODE !**



ou sur : www.sud-yonne.n2000.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Annexe 6 – Publications sur le site internet



Natura 2000
sud-yonne

Rechercher

webmaster

[/accueil](#) [Découvrir Natura 2000](#) [Natura 2000 du sud de l'Yonne](#) [Agir / Participer à Natura 2000](#)

10/10/2024

Le Bar Serein s'engage dans le protection des chauves-souris

Nouveau contrat Natura 2000 : aménagement d'un site de mise-bas pour les petits rhinolophes

25/06/2024

La lettre infos 2024

Toute l'actualité du site Natura 2000 en texte et en images

06/06/2024

Dimanche 16 juin 2024 de 9h30 à 13h, Chantier Nature à Coulanges-la-Vineuse

Venez nous aider à restaurer la pelouse calcaire de la Conge

04/06/2024

Découvrez la signalétique de valorisation des actions conduites sur le site "Sud Yonne"

Mise en lumière des "Actions Biodiversité" sur le site Natura 2000

23/04/2024

Le 25 Mai 2024 : On fête la Nature de notre site Sud Yonne

Venez découvrir les richesses du site Natura 2000 "Sud Yonne"

14/03/2024

La transhumance des ânes, c'est le 7 avril 2024

Venez accompagner les ânes vers la pelouse calcaire de la Conge à Coulanges-la-Vineuse

22/02/2024

Nouveau contrat Natura 2000 de restauration d'une pelouse sèche

Lancement des actions de gestion sur le Côtat Le Roy à Arcy-sur-Cure

22/02/2024

Samedi 20 avril - Pourquoi lutter contre l'Ailante ?

On se mobilise à Mailly-le-Château pour lutter contre un arbre envahissant

12/12/2023

Comité de pilotage 2023

Retour sur le Copil du 5 décembre 2023



Natura 2000
sud-yonne

Rechercher

webmaster

[/accueil](#) [Découvrir Natura 2000](#) [Natura 2000 du sud de l'Yonne](#) [Agir / Participer à Natura 2000](#)



Accueil

[Voir](#) [Modifier](#) [Supprimer](#) [Révisions](#) [Cloner](#)

La signalétique "Action Biodiversité"

La signalétique Actions Biodiversité, c'est quoi ?

Il s'agit de petits panneaux rectangulaires que l'on peut observer sur le site Natura 2000 et qui permettent de valoriser toute personne publique ou morale qui agit spécifiquement dans le cadre de la gestion ou de la préservation du site, de ses espèces ou de ses habitats : porteur de contrat ou d'action d'importance, propriétaire de sites à chauves-souris, signataire de charte ou de convention...

Chaque panneau est prévu pour faire découvrir une espèce ou un habitat lié à l'action et représentatif de la biodiversité du site. Il est fixé à l'emplacement du projet ou à tout autre endroit choisi par le porteur de l'action pour permettre de rendre visible son implication au plus grand nombre.



Site FR2600974 "Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris ..."

N°6 - Juillet 2024

Sommaire

Sommaire

Édito :	P1
Une signalétique pour valoriser les actions :	P2
La Biodiversité des habitats forestiers :	P2
On étudie les secteurs à chauves-souris :	P2
14 sites sous contrats, un record ! :	P3
Ça s'est passé récemment sur le site :	P3
Zoom sur Bergeronnette, entreprise d'écopâturage :	P4
Les papillons des pelouses calcaires en images :	P4
Pour en savoir plus :	P4



Édito

Chers lecteurs,

Nous souhaitons partager avec vous, dans chacune de nos lettres, les actions qui se déroulent sur notre site Natura 2000, ses évolutions mais également vous faire découvrir les différents acteurs qui s'engagent pour la valorisation et la préservation de ces espaces.

Cette année, afin de valoriser les actions de préservation des espèces et des milieux naturels, nous avons mis en place une nouvelle communication. Son but est d'informer de l'engagement de certains particuliers ou collectivités par le biais de panneaux de signalétique « **ICI, on agit pour la Biodiversité** ».

C'est également un moyen de montrer que le dispositif est déployé à différents endroits sur le territoire et se traduit par des actions bien concrètes.

Bravo à tous les acteurs de la biodiversité pour leur engagement.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Olivier BERTRAND
Président du comité de pilotage du site Natura 2000 Sud Yonne
Maire d'Arcy-sur-Cure



Page 1

Une signalétique pour valoriser les actions



À partir de cet été, vous pourrez découvrir sur notre site Natura 2000 ce type de panneau. **Cette signalétique est proposée à toute personne qui agit pour contribuer à la préservation du site**, de ses habitats et/ou de ses espèces : porteur de contrats Natura 2000 ou d'autres actions d'importance, propriétaire de sites à chauves-souris à enjeux (sites de mise-bas ou d'hibernation), signataires de conventions ou de chartes...

ICI, on agit pour la BIODIVERSITÉ

La chauve-souris et le papillon sur l'orchidée : les deux images emblématiques de notre site Natura 2000

La phrase d'accroche, commune à toutes les signalétiques : **ICI, on agit pour la Biodiversité**

Éléments communs

Éléments spécifiques à chaque projet

Une image et sa légende illustrant l'espèce ou l'habitat concerné, le lieu du projet ou son action

Le bandeau logos avec un QRcode permettant d'accéder à une page du site sud-yonne.n2000.fr détaillant les projets qui seront valorisés par cette signalétique

L'objectif de cette signalétique grand public est double : **inciter les personnes à agir pour la préservation du site** en rendant visible leur implication, **faire découvrir au plus grand nombre la biodiversité du site** grâce aux photos, différentes sur chaque panneau.

La Biodiversité des habitats forestiers

Un nouvel outil permet d'évaluer le potentiel d'accueil de la biodiversité des forêts du site Natura 2000. Élaboré en partenariat avec l'Office National des Forêts, il consiste à relever 15 critères sur le contexte de la forêt, son peuplement, sa gestion et les enjeux patrimoniaux : bois mort, gros bois, diversité des dendromicrohabitats (petits habitats que l'on trouve sur un arbre : trou de pic, cavité à terreau, fente ou écorce décollée, champignons, etc.)...

L'objectif de ce diagnostic est de permettre au propriétaire de la parcelle de faire le point sur la qualité écologique de sa forêt et d'envisager des pistes d'amélioration dans sa gestion future ou de la "non gestion" pour accueillir plus de Biodiversité.

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'une forêt sur le site Natura 2000 et vous êtes intéressé(e) ? Contacter l'animatrice du site !



Prise de mesure du bois mort au sol

Connaissez-vous Le dendrotelme ?

Il s'agit d'un micro-habitat aquatique formé dans le creux d'un arbre. L'eau de pluie y est recueillie et permet d'abreuver la faune sauvage et d'abriter toutes sortes de petits habitants d'eau douce !

Note : 71 / 100

Diagramme de radar :

- Continuité spatiale
- Continuité temporelle
- Milieux humides
- Milieux rocheux
- Milieux ouverts
- Dendromicrohabitats
- Gros bois
- Bois mort au sol
- Bois mort sur pied
- Structure
- Indigénat
- Surface terrière
- Autres espèces d'intérêt communautaire
- Espèce d'intérêt communautaire du site
- Habitat d'intérêt communautaire

Page 2

On étudie les secteurs à chauves-souris

C'est la présence d'importants **gîtes à chauves-souris*** qui a justifié l'intégration des **secteurs d'Arcy-sur-Cure et du Serein** dans le site Natura 2000. Ces secteurs font l'objet de deux études :

✓ En 2023 : réalisation de la cartographie des habitats par le bureau d'étude Biotope.

Les cartes des habitats sont utiles pour cibler précisément les secteurs à enjeux (habitat d'intérêt européen notamment) et envisager des perspectives de préservation et d'actions : conservation ou mise en place d'une gestion appropriée, valorisation des bonnes pratiques, formation et sensibilisation des publics...

✓ En 2024 : étude de l'utilisation de l'espace par les chiroptères grâce à une analyse acoustique

En 2021, des enregistreurs d'ultrasons (captant les cris des chauves-souris) ont été disposés sur 29 points d'écoute. L'analyse des données va permettre de mieux connaître l'utilisation du paysage par les chauves-souris : zones de chasse, de déplacement, de repos. Ces éléments permettront également de cibler les secteurs à enjeux pour les préserver et de faire émerger des pistes d'actions et de gestion en faveur des chiroptères et de leurs habitats..

Fin 2024 ou début 2025, des réunions auront lieu sur les deux secteurs afin d'informer sur les résultats de ces études et ses perspectives. D'ici là, **vous pouvez retrouver le rapport et les cartes des habitats** sur le site sud-yonne.n2000.fr/natura-2000-du-sud-de-l-yonne/documentation ou **prendre contact avec l'animatrice du site**.

* Gîte : se dit d'un site où les chauves-souris femelles se rassemblent en été pour mettre bas et s'occuper de leurs jeunes.



Carte des habitats du secteur du Serein

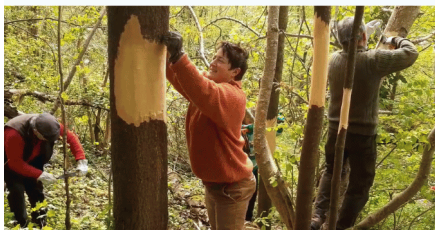
14 sites sous contrat, un record !

Nous sommes fiers d'avoir à ce jour 14 signataires de contrats Natura 2000. **3 concernent la protection de sites à chiroptères** et **11 concernent la restauration et l'entretien des pelouses sèches calcicoles**, cet habitat emblématique du sud de l'Yonne, soumis aujourd'hui à de nombreuses menaces : embroussaillage suite à l'abandon des pratiques pastorales, mise en culture (notamment plantation de vignes ou de chênes truffiers), implantation de parcs photovoltaïques...

Avec ses 8 contrats, **la palme de l'engagement revient en toute logique au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne** ! Les autres porteurs sont variés et non moins méritants : 3 communes, l'Office National des Forêts et 2 particuliers.

Ça s'est passé récemment sur le site

Le 20 avril à Mailly-le-Château : chantier école "lutte contre l'Ailante, un arbre envahissant"



Le 25 mai : randonnée découverte de la biodiversité des boucles de la Cure entre Arcy et Saint-Moré



Page 3

Zoom sur ...



Bergeronnette

Entreprise locale d'écopâturage

Hélène Roux, bergère passionnée et déterminée installée à Merry-sur-Yonne a créé l'entreprise **Bergeronnette Écopâturage** en janvier 2021. Adhérente à la Fédération Française d'Écopâturage et d'Écopastoralisme, elle s'appuie sur des valeurs de respect du bien-être animal, de transition écologique et de résilience locale. Son troupeau se compose de **110 moutons** Mérinos et croisés complétés par **7 boucs nains**, ce qui permet d'élargir le champ d'actions sur les milieux : les ovins s'attachant plus à la strate herbacée, les caprins aux arbustes, ronces et autres végétaux coriaces.



L'entreprise travaille sur de nombreux projets : pour la **gestion du site Natura bien sûr** (son troupeau mixte entretient 4 pelouses calcaires à Brosse, Mailly-le-Château, Rocher du Saussois, et Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc), mais aussi pour l'**agritourisme**, des **entreprises privées**, des **particuliers** ou des **collectivités**.

L'écopâturage est une pratique ancienne d'entretien des prairies et espaces verts ; elle est revenue au goût du jour afin de répondre aux **enjeux écologiques et climatiques** actuels.

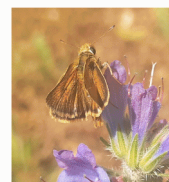
Elle offre de plus un fort capital sympathie !



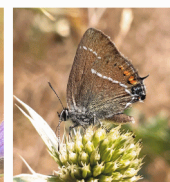
Contact : Hélène ROUX
Bergeronnette Écopâturage
La rôtisserie - 89660 Merry sur Yonne
Tél : 06 82 31 61 43
Mail : contact@bergeronnette-ecopaturage.fr
Instagram : [@bergeronnette_ecopaturage](https://www.instagram.com/bergeronnette_ecopaturage)
Facebook : [@Bergeronnette-Ecopaturage](https://www.facebook.com/Bergeronnette-Ecopaturage)

Bergeronnette
- Écopâturage -

Les papillons des pelouses calcaires en images



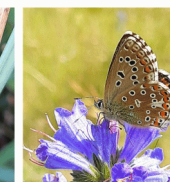
L'Hespérie du Chiendent



La Thécla des Nerpruns



L'Argus frère



L'Azuré bleu céleste



Le fluoré

Pour en savoir plus

Pays Avallonnais - Estelle Burlotte
10 rue Pasteur - 89200 Avallon
Tél : 07 88 73 06 49
Email : natura2000@avallonnais.fr
Site internet : <http://sud-yonne.n2000.fr>



Directeur de publication : O. Bertrand
Conception et rédaction : E. Burlotte
Crédits photos : E. Burlotte, G. Papin, J. De Cooker



Abonnement gratuit : si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de la lettre Natura 2000 "Sud Yonne" par voie postale ou email, faites-le savoir en nous envoyant vos coordonnées.



Page 4 Toutes les actions Natura 2000 sont financées par l'Union européenne et la Région via le dispositif FEADER.



Novembre 2024

INFO BIODIVERSITÉ

INFO BIODIVERSITÉ



Une étude sur les chauves-souris par analyse acoustique

Savez-vous que les chauves-souris émettent des ultrasons lorsqu'elles se déplacent et qu'elles chassent ?

La collecte de ces ultrasons (à l'aide d'appareils spécialisés) et leur analyse (une expertise complexe que seuls quelques spécialistes sont capables de faire) permettent de déterminer les espèces qui passent sur un point donné, à un moment donné et d'en apprendre davantage sur ces petits mammifères nocturnes si discrets : Quelles sont leurs routes de vol ? Leur territoire de chasse ? Comment utilisent-elles les éléments du paysage ? Quels sont les obstacles qu'elles rencontrent ? Existe-il des points stratégiques pour les différentes espèces ?

Une étude vient d'être réalisée sur deux secteurs de notre site Natura 2000, à Arcy-sur-Cure et autour de L'Isle-sur-Serein. Réalisée par Paul et Arthur VERNET, deux spécialistes bourguignons des chiroptères, elle permet de répondre à ces questions et d'apporter de précieux éléments pour améliorer leur protection et celle de leurs habitats. On y apprend par exemple que le Petit rhinolophe est lucifuge (il déteste les lampadaires, c'est statistiquement prouvé par l'étude) ou que la forte activité détectée par endroit de la Barbastelle d'Europe et du Murin de Bechtein (deux espèces forestières, difficiles à observer) pourraient permettre de découvrir les premiers gîtes de ces espèces sur le territoire !

Tout savoir sur le site Natura 2000 du Sud de l'Yonne



La Dotation Aménités Rurales : un soutien financier aux communes pour la biodiversité

La « dotation aménités rurales » est une aide nationale (*article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales*) qui vise à soutenir les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une ou des aires protégées (parc national, réserve nationale, terrain des conservatoires d'espaces naturels, parc naturels régional, site Natura 2000, site classé, grand site...).

Les communes éligibles se voient attribuer annuellement cette dotation qui leur offre l'opportunité de préserver et valoriser leur patrimoine naturel. Restauration de mare, création de signalétique ou de sentier pédagogique, plantation de haies, aménagement d'une zone biodiversité, animations nature... sont autant d'idées de projets qui peuvent être financés par une commune grâce à la mobilisation de tout ou une partie de cette dotation.

Sur le Pays Avallonnais, 25 communes recevront cette indemnité en 2024, pour un montant total de 206 136 €.

[Cliquez ici pour accéder à la liste des aides versées par commune.](#)

Vous avez entendu parler de cette dotation aménités rurales ? Vous avez un projet ? Contactez-nous !

Pour en savoir plus, téléchargez ici la plaquette dotation aménités rurales réalisée par la mission inter-réseaux Natura 2000 et Territoires

Septembre 2024

NATURA 2000



Colonie de Petits Rhinolophes (mères et leurs jeunes) – E. Burlotte 2024

Le Bar Serein s'engage dans la protection des Petits Rhinolophes

À L'Isle-sur-Serein, les propriétaires d'un local occupé par des chauves-souris ont décidé d'engager des travaux pour améliorer l'accueil de leurs petits résidents : pose de cloisons, de portes et autres passages « à chauves-souris », de supports au plafond... sont autant d'aménagements qui permettront d'assurer la tranquillité du site et d'offrir un gîte spécialement conçu pour la colonie.

Les travaux seront réalisés courant septembre et sont financés à 100 % par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Au printemps prochain, les femelles Petits Rhinolophes pourront s'y réinstaller en toute quiétude pour mettre au monde leur unique petit et participer à l'éducation collective des jeunes. D'autres espèces pourraient également trouver le gîte à leur goût et venir y chercher une collocation !

Toutes les infos sur Natura 2000 sur le site Internet

Juin 2024

NATURA 2000



Une nouvelle signalétique pour Natura 2000 «Sud-Yonne»

Le mois dernier, 72 personnes ont participé au choix de la signalétique de valorisation de notre site Natura 2000. Nous les remercions chaleureusement et sommes heureux de vous présenter la signalétique qui a reçu le plus de votes !

Pour en savoir plus !

Mai 2024

À LA UNE



Fête de la Nature 2024, participez à une randonnée découverte de la biodiversité du territoire !

Le samedi 25 mai, le Pays Avallonnais et Natura 2000 «Sud-Yonne» organisent une randonnée de découverte de la biodiversité du territoire à l'occasion de la Fête de la Nature 2024 !

À cette occasion, venez participer à une randonnée d'environ 6 km durant laquelle, l'Animatrice du site Natura 2000 «Sud-Yonne» vous partagera tous les secrets des richesses de biodiversité qui nous entourent, mais aussi d'apprendre tous les bienfaits sur notre santé du contact à la nature, en compagnie de notre Animateur Santé.

À vos inscriptions, places limitées !

Plus d'informations et inscriptions !



Votre avis compte !

Choisissez la nouvelle signalétique de valorisation des actions du site Natura 2000 «SUD-YONNE»

Dans le programme d'animation du site Natura 2000 «Sud-Yonne» 2024, une nouvelle signalétique arrive ! Elle permettra de valoriser les porteurs de projets et les communes impliqués dans la gestion du site Natura 2000 et la préservation de la biodiversité sur le territoire.

Et, c'est à vous de choisir entre deux maquettes celle que vous préférez !

Je vote !



La journée de lutte contre l'Ailante, c'est samedi !

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 «Sud-Yonne», le Pays Avallonnais, la Commune de Mailly-le-Château, le Conservatoire Botanique National et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne s'associent pour vous proposer un «chantier école» sur la gestion de l'Ailante à Mailly-le-Château.

Ce chantier est destiné principalement aux adultes (les jeunes de plus de 12 ans peuvent vous accompagner).

Rendez-vous devant la mairie à 14h00. Prévoyez des gants de jardinage en bon état, une tenue adaptée aux travaux en extérieur, de bonnes chaussures et des outils (si vous en avez) pour arracher, piocher, couper, écorcer...

Si vous souhaitez uniquement vous informer sur la problématique de l'Ailante (sans participer au chantier), venez nous rencontrer sur le marché de Mailly-le-Château le samedi 20 avril entre 10h00 et 12h00.

Je m'inscris !



Natura 2000 : La restauration d'une pelouse sèche à Arcy-sur-Cure débute !

En ce mois de mars 2024, dans le cadre de la gestion du site Natura 2000 « Sud Yonne », le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, la commune d'Arcy-sur-Cure et le Pays Avallonnais lancent les actions de restauration d'1 hectare de pelouse sèche calcicole sur le cotât Leroy à Arcy-sur-Cure ! Pour ce faire, un défrichage de la parcelle sera nécessaire, mais pas de panique, c'est pour le bien de la biodiversité !

Lire l'article

Février 2024

INFO BIODIVERSITÉ



Une bonne raison de lever le pied !

La période de migration des amphibiens vient de démarrer. Crapauds, grenouilles, tritons et salamandres se déplacent en masse pour rejoindre leur précieux site de reproduction. Cela s'appelle « la migration prénuptiale » ! Malheureusement, les trajets de migration sont souvent entravés d'obstacles, dont les plus dangereux sont les axes routiers, traversés en certains endroits par plusieurs milliers d'individus.

Après la disparition de leurs habitats (mares, trous d'eau, sources, ...), les axes de déplacement représentent la plus forte cause de disparition de ces espèces, soit par mortalité directe (écrasements), soit en les rendant infranchissables.

Vous pouvez contribuer à leur sauvegarde en vous associant aux actions proposées par la SHNA-OFAB en participant aux enquêtes :

Amphibiens sur la route

SOS Amphibiens

Janvier 2024

L'INFO BIODIVERSITÉ



Chut ! Ne pas déranger !

Entre les mois de novembre et mars et en l'absence d'une nourriture suffisante (en insectes), les chauves-souris présentes dans notre région, cherchent un abri hors gel et entrent en léthargie.

Leur température corporelle passe de 38 °C à seulement 6-8 °C. Leur cœur, qui peut atteindre 600 pulsations par minute en plein effort (soit 3 fois plus que les humains), abaisse progressivement son rythme jusqu'à 4 pulsations par minutes (soit 15 à 20 fois moins que nous !). Juste de quoi alimenter les organes vitaux.

Si certaines préfèrent se suspendre au plafond ou contre un mur (sans aucun effort musculaire), d'autres se faufilent dans des fissures des murs, plafonds de caves et de grottes, ou encore au creux d'un arbre. Un réveil inopiné pendant cette période peut leur coûter un tiers de l'énergie dont elles ont besoin pour passer l'hiver.

Autant dire qu'elles auront peu de chance de survivre à ce dérangement !

En 2022, à Decize (dans la Nièvre), 95 chauves-souris ont dû être recueillies après un réveil brutal lié à l'abattage des platanes dans lesquels elles étaient installées pour passer l'hiver.

[Retrouvez l'article de France 3 sur cet insolite sauvetage en cliquant ici](#)



Hespéries de la mauve sur le Microphe érigé



Le Liseron des monts Cantabriques

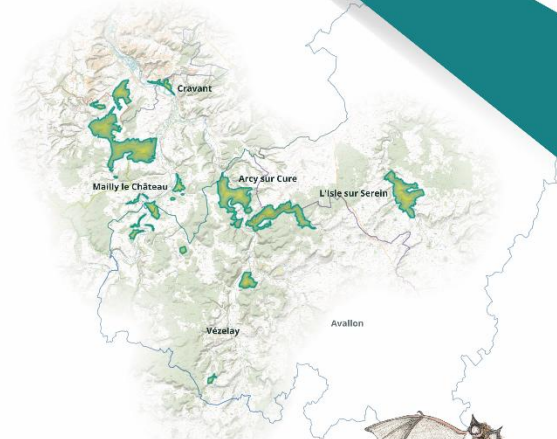
La Biodiversité avec NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen constitué d'un ensemble de sites naturels, qui vise à assurer la survie à long terme d'espèces et d'habitats particulièrement menacés en Europe.

Le Pays Avallonnais a en charge l'animation du site
« **Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents** » (ou Sud Yonne).

Ce site, d'une superficie de 4 800 ha, concerne 27 communes.

Le site Natura 2000 Sud Yonne



Les objectifs de gestion des espèces et habitats



Maintenir et/ou restaurer un réseau de milieux ouverts favorable à l'expression de la biodiversité en privilégiant une gestion extensive.



Préserver et restaurer les forêts en favorisant une gestion durable et en développant une diversité d'âges, d'essences et de micro-habitats.



Assurer la protection des chauves-souris et la préservation de leurs habitats à l'échelle du site.



Favoriser l'appropriation et l'intégration du site Natura 2000 dans son territoire et la cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les enjeux du site.

NATURA 2000 en actions



Restauration et entretien des pelouses sèches calcicoles par éco-pâturage et/ou actions mécaniques ou manuelles



Aménagement et protection des sites à chauves-souris : sites de mise-bas et d'hibernation, territoires de chasses et de déplacement



Formation, communication, sensibilisation des acteurs du territoire et des publics



Études et suivis scientifiques des espèces et des habitats d'intérêt européen

Toutes les actions liées à l'animation et à la gestion du site Natura 2000 sont financées par l'Union européenne (FEADER) et la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Une question ? Écrivez à natura2000@avallonnais.fr

Toute l'info locale est sur l'application mobile IntraMuros

contact@avallonnais.fr
avallonnais.fr
@paysavallonnais
03 86 31 61 94
10 rue Pasteur - 89200 Avallon





LE PAYS AVALLONNAIS, PARTENAIRE DE VOS PROJETS



Une question ? Écrivez à natura2000@avallonnais.fr

Toute l'info locale est sur l'application mobile IntraMuros

contact@avallonnais.fr
avallonnais.fr
@paysavallonnais
03 86 31 61 94
10 rue Pasteur - 89200 Avallon





LE PAYS AVALLONNAIS, PARTENAIRE DE VOS PROJETS

